Toulouse, le

Maternelle Petit Grognoque

Nous, enseignants de l'Ecole ....✓....., réunis en conseil des maîtres ce jour, souhaitons exprimer par cette motion notre rejet du « pacte enseignant » et de sa logique.
Contrairement à la nécessaire augmentation uniforme du salaire pour tous les personnels de l'Education Nationale, c'est un « travailler beaucoup plus pour gagner un peu plus » inacceptable qui est proposé aux seuls enseignants.

Nous refusons le pacte et sa logique car il a pour conséquence :

- une contractualisation de notre salaire : effectuer des missions supplémentaires contre des primes non comprises dans le calcul de la retraite. Il faudrait déjà rémunérer les missions que nous effectuons gratuitement (temps d'accueil du matin et de l'après-midi par exemple, soit 90 min par semaine et 54 h par année scolaire).
- une individualisation de nos missions au détriment du nécessaire travail collectif des équipes.
- un accroissement d'une charge de travail déjà reconnue comme excessive (43 h par semaine en élémentaire).
- la fragilisation de l'organisation et du fonctionnement des temps collectifs de travail au sein de l'école (conseils de cycles, conseils des maîtres, conseils d'école) par une mise en concurrence des personnels : l'équipe ne sera plus un collectif mais une somme d'individualités.
- un traitement inéquitable des élèves du fait d'un système d'attribution d'heures optionnelles inégal selon les écoles car basé sur la précarité, la disponibilité et le volontariat des enseignants.
- une absence de réponse aux besoins de tous les élèves de la République :
  - avoir un enseignant pour sa classe ;
  - bénéficier d'une Aesh à la hauteur de sa notification Mdph ;
  - avoir un remplaçant lorsque son enseignant est malade ;
  - bénéficier au sein de son école d'aides apportées par les membres des Rased (maîtres E, maîtres G, psychologues scolaires, maîtres surnuméraires) ;
  - évoluer dans des classes à effectifs réduits.
- le creusement des inégalités salariales femmes/hommes. Les femmes, qui assurent encore la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation, auront peu ou pas la possibilité d'effectuer ces missions supplémentaires.

Nous demandons le basculement de l'enveloppe financière prévue pour le Pacte dans celle prévue pour la revalorisation salariale de tous les personnels de l'Éducation Nationale.
Notre refus de signer ce pacte n'est pas un choix individuel en fonction de nos disponibilités ou de notre situation personnelle. Par le jeu de la concurrence entre collègues, la mise en place du pacte entraînera une dégradation des conditions de travail, de la rémunération des personnels et du bon fonctionnement des équipes. C'est pourquoi notre démarche est collective !

| NOM | Signature |
|---|---|
| CHARCÉ S. | |
| PUJO R | |
| BELMAS E. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| NOM | Signature |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |